

Annonce légale

PUBLICATION 11/07/2025
SUPPORT mesinfos.fr/letoutlyon
DEPARTEMENT 69-Rhône

RÉFÉRENCE L25764504

Aménagement de régime matrimonial - acte reçu par Maître Thomas TARTULIER, le 10 juillet 2025, Information préalable (Art. 1397 al. 3 c. civ.) M. Damien HORVATH-SAUBIN, et M. Sylvain Jean JERABEK, demeurant ensemble à CHARANTONNAY (38790) 121 chemin vicinal Taillis de la Dame. M. HORVATH-SAUBIN est né à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (69160) le 18 août 1971,
M. JERABEK est né à LYON 6ÈME ARRONDISSEMENT (69006) le 9 avril 1968.
Mariés à la mairie de LYON 8ÈME ARRONDISSEMENT (69008) le 5 juillet 2014 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ont effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial. Aux termes dudit acte, M. Sylvain JERABEK a déclaré apporter à la communauté le bien propre lui appartenant sis à CHARANTONNAY (Isère) 121 chemin vicinal Taillis de la Dame, cadastré section AC n°456 et M. Sylvain JERABEK et M. Damien HORVATH-SAUBIN ont déclaré apporter les 100 parts sociales de la société dénommée HORBEK. Opposition à adresser, s'il y a lieu, dans les 3 mois de la date de parution du présent avis, par LRAR ou exploit d'huissier auprès de : Me Thomas TARTULIER, Notaire à ST-GEORGES-D'ESPERANCHE (Isère), 18 avenue du Stade.
Pour avis.



Lien de publication

annonces.mesinfos.fr/annonce/9223d4220cbdc42d1251602ab0149dfede29985a